



Je pense que mon enfant est victime de cyberintimidation...

Ce n'est pas une situation facile à vivre. Voici quelques conseils rapides à garder en tête lorsque vous naviguez cette situation avec votre enfant.

1

Un enfant victime de cyberintimidation peut être confronté avec des émotions complexes, notamment une faible estime de soi.² N'oubliez pas de lui montrer votre amour et votre estime, tant par vos paroles que par vos gestes.

Exemples: Par exemple : « Tu peux m'en parler », « Merci d'avoir partagé ça avec moi », ou même en lui faisant un câlin.

2

Assurez-vous que votre enfant est conscient que ce n'est pas de sa faute

3

Conservez un registre de tous les incidents de cyberintimidation.³ Si l'agresseur fréquente la même école, envisagez d'organiser une rencontre avec l'école afin d'obtenir du soutien et de créer un environnement plus sûr pour tous les enfants.

4

Signalez l'incident directement sur la plateforme où il s'est produit, car la cyberintimidation enfreint les conditions d'utilisation que les utilisateurs acceptent lors de leur inscription.

Apprenez comment le faire sur TikTok!

Apprenez comment le faire sur Instagram!

5

Bloquez l'individu(s) pour couper la communication.

6

Si nécessaire, une consultation avec un professionnel de la santé mentale pourrait être utile pour votre enfant

CONNAISSEZ VOS DROITS!

Au Canada, la cyberintimidation a des conséquences juridiques. Les cyberintimideurs peuvent se voir confisquer leurs appareils, être obligés de payer leurs victimes et même être condamnés à une peine d'emprisonnement dans les cas graves. Pour plus d'informations, utilisez le lien ci-dessous.

Avertissement : Les lois pouvant changer, nous vous recommandons de consulter les directives juridiques les plus récentes.

<https://www.canada.ca/en/public-safety-canada/campaigns/cyberbullying/cyberbullying-against-law.html>